

**Communauté d'Agglomération
 la Riviera du Levant**

Conseil communautaire du 28 novembre 2023

DÉLIBÉRATION N°2023-CC-6S-PPI-89

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

L'an deux mille vingt trois, le 28 novembre, le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL) sur convocation affichée à la date du 22 novembre 2023, s'est réuni à 18h00 en salle de délibérations dans la commune de Gosier, sous la présidence de monsieur Cédric CORNET, le président de la CARL, pour délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

Madame Olivia JEAN épouse RAMOUTAR-BADAL ayant été désigné secrétaire de séance,

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil Communautaire : 41

Conseillers présents : 26

Nombre de pouvoirs : 6

QUALITÉ	PRÉNOMS	NOMS	PRÉSENT	ABSENT	PROCURATION
M.	Cédric	CORNET	1		
M.	Bernard	PANCREL	1		
M.	Loïc	TONTON		1	à Liliane MONTOUT
Mme.	Nicole	SINIVASSIN		1	à Cédric CORNET
Mme	Liliane	MONTOUT	1		
M.	Jean-Luc	PERIAN	1		
M.	Guy Albert	BACLET	1		
Mme	Myriam Lucie	BROSIUS	1		
M.	Frans	BAPTISTE	1		
M.	Richard	ALBERT	1		
Mme	Nanouchka	LOUIS	1		
Mme	Mélila	PHOUDLAH		1	à Jean-Luc PERIAN
Mme	Muguette	DAIJARDIN	1		
Mme	Mariane	GRANDISSON	1		
Mme	Nadia	CELINI		1	
M.	Christian	BAPTISTE		1	
M.	Teddy	BARBIN	1		
M.	Emmery	BEAUPERTHUY	1		
M.	Hugues	CHATEAUBON	1		
M.	Jean-Claude	CHRISTOPHE		1	

Mme	Elodie	CLARAC		1	
Mme	Lydia	FARO épouse COURIOL		1	
M.	Jules Joël	FRAIR	1		
M.	Lucien	GALVANI	1		
M.	Michel Eloi	HOTIN	1		
Mme	Valérie	HUGUES		1	à Jocelyne VIROLAN
Mme	Olivia	JEAN épouse RAMOUTAR-BADAL	1		
Mme	Marguerite Ephreme	KANCEL MURAT		1	
M.	Jacques	KANCEL		1	
Mme	Sylvia	LAPTES		1	
M.	Eric	LATCHOUMANIN		1	à Teddy MARY
M.	David Laurent	LUTIN	1		
Mme	Mariette	MANDRET épouse PASSAVE		1	à Patrice PIERRE- JUSTIN
M.	Teddy	MARY	1		
Mme	Wenny Youna	MOLIA	1		
Mme	Nina Valentine	PAULON	1		
Mme	Sophie	PEROUMAL épouse. SYLVANISE	1		
M.	Patrice	PIERRE-JUSTIN	1		
M.	Yves	QUIQUEREZ	1		
M.	Patrick	SOLVET		1	
Mme	Jocelyne	VIROLAN	1		

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment l'article Article L5211-39 ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL) ;

Considérant le projet de rapport d'activité pour l'année 2022 de la CARL ;

Entendu le rapport du Président et après en avoir débattu.

DÉCIDE

Article 1 : De prendre acte du rapport d'activité de la CARL ci-joint, pour l'année 2022.

Article 2 : D'autoriser le président à signer tous documents, actes et pièces relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré ce jour

Pour extrait conforme

**LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA DU LEVANT**

Cédric CORNET



- Transmis à la Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre ;
- Notifié aux maires du Gosier, de Sainte-Anne, de Saint-François et de la Désirade ;
- Notifié au Trésorier de Sainte-Anne ;

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de la Guadeloupe (6, rue Victor Hugues – 97100 Basse-Terre ; Téléphone : 05 90 81 45 3 ; Télécopie : 05 90 81 96 70 ; Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradam.fr) ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. Qu'elle soit expresse ou implicite, la décision prise pourra être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

S²LO

ID : 971-200041507-20231128-2023CC6SPPI_89-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉ



2022

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIDRADE



**LA RIVIERA
DU LEVANT**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIDRADE

- Sommaire -

Le mot du Président Page 3

Les repères de l'année 2022 Page 4

I - L'INSTITUTION

• **1. La CARL et ses compétences** Page 8

• **2. Le Conseil Communautaire** Page 9

• **3. Les Commissions thématiques** Page 12

• **4. Les instances en chiffres** Page 12

• **5. La structure organisationnelle (organigramme)** Page 13

• **6. La communication** Page 14

• **5. La Direction du Développement Humain** Page 15

II - LES MISSIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES

• **1. le Programme Pluriannuel d'Investissement** Page 19

• **2. La politique de la Ville** Page 24

• **3. Le développement économique** Page 29

• **4. L'aménagement de l'espace communautaire** Page 36

• **5. L'équilibre social de l'habitat** Page 38

• **6. La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** Page 41

• **7. La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie** Page 46

• **8. Les sports, la culture, les loisirs** Page 49

III - LE BILAN FINANCIER

• **2. Les éléments financiers clés** Page 54



LE MOT DU PRÉSIDENT



*Chères concitoyennes,
chers concitoyens*

En parcourant les pages de notre Rapport d'Activité 2022, vous découvrirez une année jalonnée d'efforts et d'innovations, dédiée à l'amélioration continue de notre agglomération, La Riviera du Levant. Dans un contexte parfois complexe, notre engagement envers le développement économique, social et culturel n'a jamais faibli.

Nos réalisations en matière d'aménagement de l'espace communautaire témoignent de notre ambition de créer un environnement propice à la vie et à l'activité économique.

La politique de la ville a été au cœur de notre action. En signant des partenariats stratégiques avec divers acteurs sociaux, nous avons renforcé notre lutte contre l'exclusion et l'illettrisme, tout en favorisant l'insertion professionnelle et sociale de nos jeunes. L'inauguration du centre de santé de la Désirade marque un tournant décisif dans notre combat contre les déserts médicaux.

L'économie et le tourisme sont restés des axes prioritaires. Nous avons su innover en adaptant nos stratégies pour répondre aux besoins réels de notre territoire.

En tant que président, je suis fier des progrès accomplis en 2022. Mais plus encore, je suis inspiré par la perspective de ce que nous allons construire ensemble dans les années à venir. Notre rapport d'activité est le témoignage de notre résilience, de notre créativité, et de notre engagement indéfectible à servir notre communauté.

Ensemble, continuons à faire de La Riviera du Levant un lieu où il fait bon vivre, travailler et rêver.

Cédric CORNET
Président de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant

LES REPÈRES 2022



6 janvier

Les permanences de l'hébergeur



6 mai

L'opération « Jeune Pouss Innov »



14 janvier

Le Webinaire à destination des hébergeurs de la CARL



19 mai

Le diagnostic territorial de l'illettrisme



25 février

Le Webinaire sur la digitalisation by Riviera du Levant



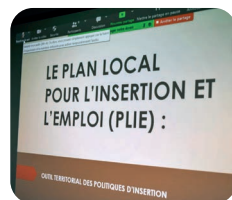
21 mai

L'atelier Droit des usagers : numérique en santé



3 mars

La rencontre entre le Président de la CARL et le Président de la Fédération Française de tennis



24 mai

La Journée Nationale de l'accès aux droits



7 au 31 mars

Le mois de l'habitat



24 mai

Les rencontres du numériques : CCI Guadeloupe



25 mars

La CARL conforte sa politique sociale



26 mai

La conférence sur les noms et l'origine des noms de famille guadeloupéens



19 avril

Salon de l'artisanat du patrimoine matériel et immatériel des grands fonds



27 mai

Le concert de Michel LESDEL, Symphonie Ka



1^{er} juin

Le département accompagne les projets de la CARL et de la ville



16 juillet

Les lauréats du territoire honorés



21 juin

Le jeudi de l'alternance



27 juillet

Miss France 2022, Diane LEYRE à la Riviera



23 juin

La Riviera fête la musique sur ses 4 communes membres



3 août

« Ti sovte » : des mini sauveteurs initiés aux gestes qui sauvent



30 juin

La CARL, partenaire des grands évènements



6 août

Le Tour Cycliste des Îles de Guadeloupe -1^{ere} étape à la Désirade



1^{er} juillet

La Course cycliste des Jeux de la Caraïbe



12 septembre

Le guichet Unique et Culturel, une ambition qui répond à un besoin



10 au 20 Juillet

Opération Vakans en Riviera



3 au 9 octobre

La caravane bleue à la rencontre des aînés du territoire de la CARL



11 juillet

Le Plan ultime contre la pollution



4 octobre

Salon de la mobilité professionnelle et de l'emploi



6 novembre au 4 dec.

La Route du Rhum destination Guadeloupe en Riviera



14 au 23 décembre

Le chanté Nwel en Riviera



12 novembre

K'art contemporain célébré à l'Arawak



15 au 22 décembre

Jeu concours par tirage au sort « Finale France-Argentine de la Coupe du Monde de Football 2022



18 novembre

La Blue Tech, économie bleue



16 décembre

Le tournage Riviera inside avec Alizée



2 décembre

La Matinée de sensibilisation avec l'association Flè à Mango à Sainte-Anne



21 décembre

Le Chanté Nwel Restan Nwel



5 décembre

Le 1er village des créateurs de la Riviera et ses 30 exposants



9 décembre

L'inauguration officielle du Bus France services



13 au 29 décembre

La tournée du Bus France services

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le



ID : 971-200041507-20231128-2023CC6SPPI_89-DE



L'INSTITUTION

1. La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant et ses compétences



Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I) à fiscalité propre dont fait partie la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant exercent certaines compétences à titre obligatoire, d'autres à titre optionnel ou encore à titre facultatif.

7

compétences
obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Gens du voyage
- Eau (transfert au SMGEAG)
- Assainissement des eaux usées (transfert au SMGEAG)
- Gestion des eaux pluviales urbains (GEPU) - (transfert au SMGEAG)
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés (transfert au Syndicat d'INNOVation et de VALorisation des Déchets de Guadeloupe - SINNOVAL)

3

compétences
optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Construction, Aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire

3

compétences
facultatives

- Promotion du tourisme
- Délégation de maîtrise d'ouvrage
- Coopération décentralisée et européenne

2. Le Conseil Communautaire

Deux instances distinctes contribuent à la vie de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) de la Riviera du Levant.

Il s'agit du Conseil Communautaire et du Bureau Communautaire

Les instances communautaires de l'agglomération ont pour objectif de prendre des décisions dans le cadre de leurs compétences.

Au cours de l'année 2022 une nouvelle composition des instances communautaires a vu le jour suite au conseil communautaire du 14 Novembre 2022. En effet, la délibération n°N°2022-CC-6S-DGS-51 acte de la création et des modifications des commissions thématiques de la CARL.

Le Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire est l'organe délibérant de l'établissement. Il est chargé d'administrer les affaires de l'intercommunalité. Le Conseil est composé d'un Président, de 12 Vice-présidents et de 28 Conseillers Communautaires. Les membres du Conseil Communautaire ont été élus au suffrage universel lors des élections municipales du 28 juin 2020. Il se réunit au moins une fois par trimestre pour débattre par exemple des actions à mettre en œuvre et des projets à lancer.

En 2022, 10 conseils communautaires ont été organisés.

Le Bureau communautaire

Composé du Président, des Vice-présidents, des Conseillers délégués et des maires des communes membres, le Bureau communautaire se réunit généralement en amont des conseils communautaires pour définir les grandes orientations et analyser les points qui y seront débattus. Et, d'une manière générale, il se prononce sur toutes les questions d'intérêt communautaire relevant des compétences de la communauté d'agglomération.

En 2022, 13 bureaux communautaires ont été organisés.

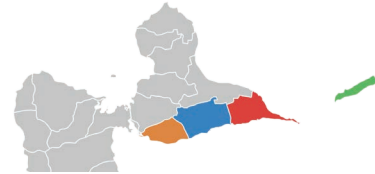


Trombinoscope des élus



Cédric CORNET
Président
Maire du Gosier

- Élus de Sainte-Anne**
- Élus de Saint-François**
- Élus de la Désirade**
- Élus du Gosier**
- Membres du Bureau Communautaire**



Bernard PANCREL
1^{er} Vice-Président
Maire de Saint-François



Francs BAPTISTE
8^{ème} Vice-Président
Maire de Sainte-Anne



Loïc TONTON
2^{ème} Vice-Président
Maire de la Désirade



Richard ALBERT
9^{ème} Vice-Président
Conseiller municipal de Saint-François



Nicole SINIVASSIN
3^{ème} Vice-Présidente
Conseillère municipale de Sainte-Anne



Nanouchka LOUIS
10^{ème} Vice-Présidente
5^{ème} Adjointe au maire du Gosier



Liliane MONTOUT
4^{ème} Vice-Présidente
1^{ère} Adjointe au maire du Gosier



Mélila PHOUDIAH
11^{ème} Vice-Présidente
Conseillère municipale de Saint-François



Jean-Luc PERIAN
5^{ème} Vice-Président
2^{ème} Adjoint au maire de Saint-François



Muguette DAIJARDIN
12^{ème} Vice-Présidente
1^{ère} Adjointe au maire de Saint-François



Guy BACLET
6^{ème} Vice-Président
2^{ème} Adjoint au maire du Gosier



Nadia CELINI
Membre du bureau
Conseillère municipale du Gosier



Myriam BROSIUS
7^{ème} Vice-Présidente
5^{ème} Adjointe au maire de Saint-François



Mariane GRANDISSON
Membre du bureau
Conseillère municipale de Sainte-Anne



Christian BAPTISTE
Conseiller communautaire



David LUTIN
Conseiller communautaire



Teddy BARBIN
Conseiller communautaire



Mariette MANDRET
Conseillère communautaire



Emmery BEAUPERTHUY
Conseiller communautaire



Teddy MARY
Conseiller communautaire



Hugues CHATEAUBON
Conseiller communautaire



Wennie MOLIA
Conseillère communautaire



Jean-Claude CHRISTOPHE
Conseiller communautaire



Marguerite MURAT
Conseillère communautaire



Élodie CLARAC
Conseillère communautaire



Nina PAULON
Conseillère communautaire



Lydia FARO
Conseillère communautaire



Sophie PEROUMAL
Conseillère communautaire



Jules FRAIR
Conseiller communautaire



Patrice PIERRE-JUSTIN
Conseiller communautaire



Lucien GALVANI
Conseiller communautaire



Yves QUIQUEREZ
Conseiller communautaire



Michel HOTIN
Conseiller communautaire



Olivia RAMOUTAR-BADAL
Conseillère communautaire



Valérie HUGUES
Conseillère communautaire



Patrick SOLVET
Conseiller communautaire



Jacques KANCEL
Conseiller communautaire



Jocelyne VIROLAN
Conseillère communautaire



Sylvia LAPTES
Conseillère communautaire

3. Les commissions thématiques

Elles sont organisées afin de permettre au Conseil Communautaire d'accompagner la conduite des projets. L'Agglomération de La Riviera du Levant compte 12 commissions :



ANIMATION VIE ASSOCIATIVE ET SPORT

Vice-Président : **Richard ALBERT**



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Vice-Présidente : **Nanouchka LOUIS**



AFFAIRES SOCIALES ET INSERTION

Vice-Présidente : **Nicole SINIVASSIN**



DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Vice-Présidente : **Nadia CELINI**



STRATÉGIE FINANCIÈRE ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Vice-Président : **Guy BACLET**



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Vice-Président : **Loic TONTON**



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Vice-Président : **Bernard PANCREL**



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Vice-Présidente : **Olivia RAMOUTAR**



CULTURE ET PATRIMOINE

Vice-Président : **Jacques KANCEL**



INNOVATION ET NUMÉRIQUE

Vice-Présidente : **Mélila PHOUDIAH**



VIE INSTITUTIONNELLE ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Vice-Président : **Francs BAPTISTE**



GRAND ET PETIT CYCLE DE L'EAU

Vice-Présidente : **Myriam BROSIUS**

En 2022, 43 commissions thématiques ont eu lieu.

4. Les instances en chiffres

13

Bureaux
communautaires

10

Conseils
communautaires

43

Commissions
thématiques

4

Séminaires

72

délibérations

140

délibérations

6. La communication

Le service communication de la Riviera du Levant informe les administrés du territoire Levantin des différentes actions qui ont lieu. En effet, il met en exergue les actions événementielles, les projets et réalisations de la collectivité en utilisant de multiples canaux de communication.

> Réseaux sociaux : Gestion et animation de posts d'information sur les différents comptes de la collectivité (Instagram, Facebook, Twitter, LinkedIn).

> Actions événementielles : couverture de toutes les actions de la collectivité, retransmission des actions phares en direct des réseaux sociaux.

> CARL Actu : Le rendez-vous live au cœur du territoire qui donne les informations pratiques du territoire de la Riviera du Levant.

Nombre d'abonnés réseaux sociaux :



Le nombre de publications

- Instagram : **1492**
- Facebook : **991 432**
- Twitter : **5383**

Nombre CARL Actu

CARL Actu : **45**

Nombre de points presse et communiqués de presse

Communiqués de presse : **26**



7. La direction du développement humain

La Direction du Développement Humain est une direction à la fois opérationnelle mais également stratégique qui a pour ambition de porter la feuille de route de la Direction Générale des Services en objectifs stratégiques, managériaux et organisationnels.

Avec les trois équipes qui la composent - Gestion administrative et paie, Emplois et compétences et Prévention des risques et qualité de vie au travail -, elle œuvre quotidiennement à déployer et mettre en œuvre la politique de recrutement, de formation, de développement des ressources humaines, de temps de travail, de gestion des carrières pour et avec les agents.

L'intérêt final de la DDH est de permettre à chacun des agents d'être intégrés et d'être accompagnés jusqu'à son départ de l'établissement et parfois même au-delà.

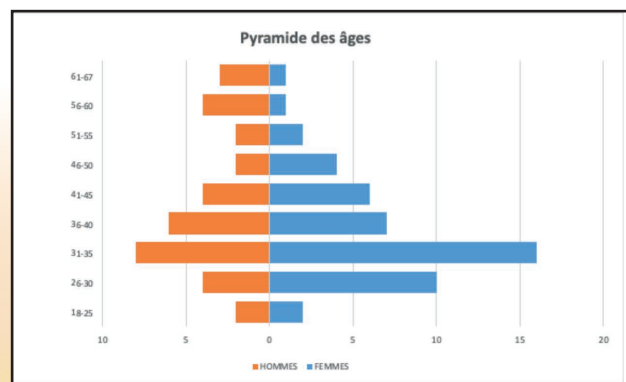
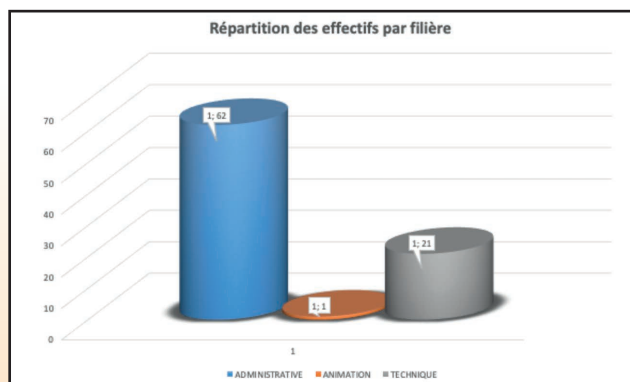
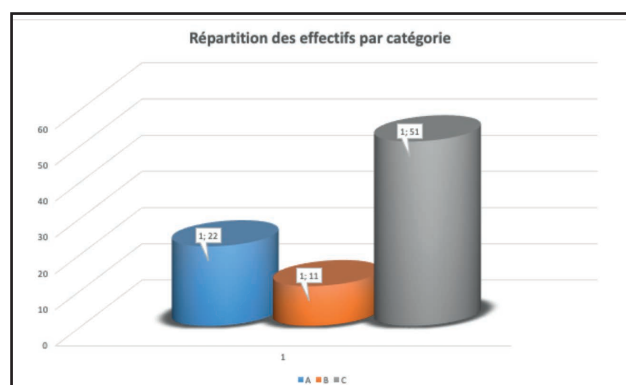
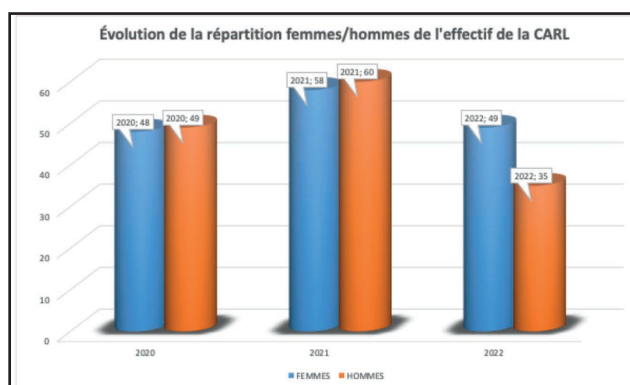
A. Les évolutions réglementaires significatives ont eu lieu au titre de l'année 2022 :

- Le relèvement du minimum de traitement dans la fonction publique
- La continuité de la revalorisation des catégories C au 1er janvier 2022
- L'accélération de début de carrière des catégories B
- La bonification d'un an d'ancienneté pour tous les agents des catégories C
- Le dégel du point d'indice pour l'ensemble des fonctionnaires

B. Focus sur les effectifs de la CARL au titre de l'année 2022 :

- 84 agents (Effectif Temps Plein) en date du 31 décembre 2022 soit 49 femmes et 35 hommes.

Répartition de l'effectif par sexe, âge, catégorie socio professionnelle :



C. Les recrutements (par catégorie socioprofessionnelle)

Catégorie A : 5

Catégorie B : 4

Catégorie C : 9

Focus sur la mise en place d'une campagne recrutement spécifique aux apprentis

La campagne de recrutements des apprentis à la CARL permet de donner un cadre aux demandes de recrutements des apprentis.

L'apprentissage est un dispositif qui permet aux jeunes d'allier leurs études tout en ayant une expérience professionnelle.

La CARL s'engage dans cette démarche afin que les jeunes du territoire puissent découvrir les métiers territoriaux tout en préparant un diplôme qui leur permette d'augmenter leur employabilité à la fin de leurs études.

La CARL a depuis 2018 embauché près de 11 jeunes en alternance dont une a débouché sur un emploi permanent.

Quelques témoignages d'apprentis :

Heidi Luana BAVASING, étudiante en licence professionnel contrôleur de gestion

« Dès le début j'ai été très bien accueillie au sein de la PRAG. On m'a accompagné et orienté tout au long de mon apprentissage. Aujourd'hui, je suis à ma 2e année de formation et je ne peux qu'être satisfaite. Je remercie énormément la CARL de m'avoir fait confiance. »

Joelick SCHOL, étudiant en master 1 manager des RH

« Depuis le début de mon apprentissage, j'ai été très bien accueillie par l'équipe et j'ai pu me réaliser rapidement avec les missions qui m'ont été confiées. Je suis accompagné dans parcours par ma tutrice, qui arrive à me transmettre son savoir-faire et son expérience professionnelle. Au-delà de la qualité de l'encadrement, j'apprécie l'ambiance de travail conviviale qui règne dans l'équipe. Chacun est à l'écoute de l'autre et nous avons plaisir à échanger sur nos différentes missions. Ce qui est également très enrichissant dans mon apprentissage, c'est la diversité des devoirs qui me sont attribués en tant que chargé de projets transversaux. J'ai pu travailler sur des projets variés et découvrir différents domaines d'activité au sein de la communauté d'agglomération. Je recommande vivement cette expérience d'apprentissage au sein de la communauté d'agglomération, qui permet de se former dans un environnement professionnel stimulant et bienveillant. »

Laurie SOTER, étudiante en master 1 Marketing et communication

« Bonjour je m'appelle SOTER Laurie, je prépare un master Marketing & Communication en alternance à la CARL depuis le 01 juillet 2022. J'occupe le poste d'apprentie Chargée de Marketing RH, ce qui me confère une certaine transversalité dans mes missions. Je suis convaincue que l'alternance est la meilleure façon de préparer un diplôme car ce mode d'apprentissage permet également le développement d'une excellente capacité d'employabilité tout en étant rémunéré.

Cette expérience à la CARL est une véritable opportunité car celle-ci me permettra d'intégrer le marché du travail avec assurance. »

D. Les formations

- Formations en présentiels : **55**
- Formations en distanciel : **31**
- Nombre d'inscriptions à des formations : **141**
- Nombre d'agents accompagnés par la CARL / CNFPT dans le cadre de la préparation aux concours d'Attaché 2022 : **16**

E. Les projets majeurs de la Direction de Développement Humain au cours de l'année 2022

- Le changement du Système d'information en Ressources Humaines (SIRH) CIRIL.
- La dématérialisation des bulletins de paie, des demandes de congés et des entretiens professionnels
- Le parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs

F. Les perspectives pour l'année 2023

- L'organisation des services pour la gestion de la badgeuse
- La réalisation d'un plan mutualisé de développement des compétences
- Développement d'actions pour la sensibilisation à la prévention et aux risques psychosociaux
- Accentuer la dématérialisation des actes administratifs
- Mise en place de matinales RH



Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 971-200041507-20231128-2023CC6SPPI_89-DE



LES MISSIONS POLITIQUES ET PUBLIQUES

1. Le programme pluriannuel d'investissement

> Présentation générale

Le Programme Pluriannuel d'investissement (PPI) se définit comme un outil de pilotage des collectivités et un instrument de prospective financière. Il formalise les choix d'investissement, décidés à partir de l'étude de la situation financière et des besoins de la collectivité.

Le PPI dresse la liste de l'ensemble des projets programmés par la collectivité. A chaque projet est associé un financement, ainsi qu'une temporalité. Il permet de programmer un ensemble de projets cohérent sur plusieurs années, dans un contexte budgétaire contraint.

La loi NOTRe du 7 août 2015 impose certaines contraintes relatives à la programmation. Les collectivités doivent intégrer au Débat d'orientation budgétaire (DOB) un volet portant sur les engagements pluriannuels envisagés. Ce volet est souvent présenté et discuté à travers le plan pluriannuel d'investissement.

Le PPI peut prendre différentes formes. La moins contraignante est celle de la simple lettre d'intention. Dans sa forme la plus évoluée, le plan pluriannuel d'investissement est un véritable instrument de pilotage.

Le PPI peut également être intégré dans un document plus large, par exemple en l'associant à un plan de gestion. Ce dernier peut être considéré comme l'équivalent du PPI pour section de fonctionnement. Il détermine les équilibres en termes de recettes et dépenses de fonctionnement. Il s'agit notamment des recettes fiscales et des prévisions concernant les dotations de l'Etat.

A l'inverse, le PPI peut aussi se concentrer sur les secteurs clefs de la collectivité. Le PPI est particulièrement utile en début de mandat, afin que les priorités politiques des élus ne soient pas mises à mal par une mauvaise gestion financière.

Dans tous les cas, le PPI s'étend sur plusieurs années, généralement 5 ou 6. En revanche, il doit être mis à jour chaque année, même s'il ne s'agit que d'ajustements à la marge.



PROJETS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA RIVIERA DU LEVANT

PROJET	COURTE DESCRIPTION	DATE DE COMMENCEMENT
Terrains de foot 5 de proximité à gazon synthétique	Construction de 5 terrains de foot 5 en gazon synthétique sur chacune des communes de la CARL.	Février 2022
Aménagement du Jardin de Kervino	Aménagement paysager, création d'un jardin potager partagé, mise en valeur du site, de la vue, et de la mare.	Avril 2023
Reconstruction et extension du complexe de tennis de Bas-du-Fort	Rénovation et construction de courts de tennis, tribunes et locaux afin d'accueillir des compétitions internationales	Avril 2023
Aménagement de pistes et d'itinéraires cyclables	Étude afin d'aménager des pistes et itinéraires cyclables sur le territoire de la CARL. Auréat AAP (AVELO2)	1er trimestre 2023
Guichet Unique	Construction d'un espace avec des services publics, un espace de coworking et des locaux associatifs	Démarrage travaux début 2023
Maison du Gwo Ka	Construction d'un espace de transmission dédié aux porteurs de traditions, associatifs, professionnels, chercheurs travaillant autour du Gwo Ka.	2024

PROJET	COURTE DESCRIPTION	DATE DE COMMENCEMENT
Marché d'intérêt communautaire	Création d'un marché d'intérêt communautaire sur le territoire de Saint-François à vocation agricole.	2024
Digue de Grand Baie	Renforcement de la digue protection et du désensablement de l'embouchure du canal de Choisy	2023
Aménagement de la Cocoteraie	Aménagement d'équipements sportifs, d'infrastructures viaires pour tous, d'un snack et d'une vraie aire de stationnement pouvant recevoir un marché.	Fin 2023



PROJET	COURTE DESCRIPTION	DATE DE COMMENCEMENT
Réalisation d'un complexe sportif à Gissac à Sainte-Anne	Réalisation d'un complexe sportif à Gissac comprenant une salle multisport pour la pratique des sports collectifs de salle. Réalisation d'équipements comprenant une tribune de 500 places, des locaux annexes indispensables, deux terrains de tennis, un club house, des aménagements extérieurs et un parking pour environ 200 places.	2024
Aires de stationnement CARL	Réfection et création de plusieurs aires de stationnement afin d'améliorer les conditions de travail des agents et de désenclaver le centre-bourg.	2023
Mise en conformité des OTI	L'Office du Tourisme Intercommunal de la CARL souhaite mettre en valeur les Bureaux d'Information Touristiques de Saint-François pour la remise en état de fonctionnement du bâtiment et tous les autres sur le territoire de la CARL afin d'améliorer leur identité et leur visibilité.	2023



PROJET	COURTE DESCRIPTION	DATE DE COMMENCEMENT
ZMEL - Zone de mouillage et d'équipements léger	Organisation des mouillages pour offrir des services de qualité aux plaisanciers , protéger les écosystèmes et sécuriser les baigneurs de la plage de Datcha et de l'îlet du Gosier.	2023
Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)	Plan visant à structurer la stratégie politique de transition Énergétique prenant en compte les enjeux Air Climat Energie.	2022
Service Vélos libres services	Etude faisabilité. Stationnement vélos libres services.	2023



2. Politique de la ville

> Présentation générale

> Actions

1 - CÉRÉMONIE DE SIGNATURE DES CONVENTIONS DE PARTENARIATS

Dans le cadre du plan d'actions de l'Analyse des Besoins Sociaux, la CARL a contractualisé avec les acteurs sociaux du territoire le vendredi 18 mars 2022 a eu lieu la cérémonie de signature des conventions de partenariat avec les associations du territoire :

- La Mission Locale
- Le Pôle Emploi
- La CRESS-IG (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire)
- L'association NQT (Nos quartiers ont du talent)
- L'association ACCORS (ACCompagnement Orientation Réinsertion Sociale)
- Guadeloupe Formation (en cours)
- LADOM (en cours)

Objectifs :

- Accompagner les demandeurs d'emploi à s'insérer professionnellement
- Favoriser l'insertion des jeunes âgés de 16 à 25 ans
- Soutenir les jeunes diplômés vers un emploi durable
- Mettre en place des actions de prévention des conduites à risque au profit des jeunes de 12 à 25 ans, et des actions de promotion des compétences psycho-sociales à destination des élèves du second degré
- Proposer des parcours de formations adaptés aux besoins de la population
- Faire connaître l'ESS et accompagner les structures existantes dans leurs projets de développement

A cette occasion 4 contrats d'engagement jeunes (CEJ) ont été signés.

2 - INAUGURATION DU CENTRE DE SANTÉ DE LA DÉSIRADE

Afin de répondre au désert médical sur le territoire de la Désirade, la CARL a signé une convention avec Allo Médical Caraïbes. L'inauguration du centre de santé de la Désirade a eu lieu le mardi 5 avril 2022 en présence des parties prenantes : la CARL, Allo Médical Caraïbes, l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Départemental et la Ville de la Désirade. Un médecin et un auxiliaire de vie seront présents deux fois par semaine pour recevoir les patients. A terme, des spécialités seront proposées (télémédecine, radiologie, échographie...).



3 - JOURNÉE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DE L'ACCÈS AU DROIT

Dans le cadre de la stratégie de prévention de la délinquance de la CARL, des journées d'information et de sensibilisation de l'accès au droit ont été organisées en collaboration avec la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Ces actions ont eu lieu, les 11, 12 et 31 mai au sein des collèges de la CARL (Gosier, Sainte- Anne et Saint-François).

2 temps forts : Atelier didactique via "l'exposition 13-18 Ado et Citoyen" - Echanges interactifs en présence des professionnels de : la police nationale, équipier mobile académique de sécurité, juriste, conseiller du service Pénitentiaire d'insertion et de Probation (SPIP), l'association ACCORS (Accompagnement Orientation et Réinsertion Sociale).

175 élèves, soit des classes de 5ème, 4ème et 3ème ont été sensibilisés sur leurs droits (droit d'être protégé, entendu...) et leurs devoirs (respecter la loi). Ils ont pu appréhender le fonctionnement et le rôle de la justice et les sanctions.

4 - PARTICIPATION AU DIAGNOSTIC TERRITORIAL RELATIF À L'ILLETTRISME

Dans le cadre du diagnostic territorial illettrisme, l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme en collaboration avec la CARL a organisé des ateliers d'échange à destination des professionnels.

Des séances de travail se sont déroulées sous forme de demi-journées :

- 9h00 - 12h00 : La prévention de l'illettrisme chez les adolescents et les enfants dédiée aux acteurs œuvrant en direction des publics scolaires

- 14h00 - 17h00 : L'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme dans leur insertion sociale et professionnelle dédiée aux acteurs œuvrant en direction des publics adultes

16 acteurs présents : des représentants du Conseil Départemental, la Mission Locale, le Pôle emploi, le Centre Communal d'Action Social du Gosier, la Médiathèque du Gosier et de Saint-François, la Ville de Sainte-Anne, l'Ecole Régionale de la 2ème Chance et un représentant de la société civile.

5 - INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Dans le cadre du partenariat entre la CARL et la Mission Locale, de nombreuses actions ont été organisées sur le territoire :

- L'insertion à votre porte avec l'association Miksaj
- Les Jeudis de l'alternance : Jeudi 16 juin de 8h à 13h au Palais des Sports du Gosier (plus 300 offres d'emploi en alternance, des jobs dating, des ateliers CV, de l'information et de l'orientation...).

La CARL soutient également les actions sociales sur son territoire.

6. LES ATELIERS NUMÉRIQUES

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, la CARL a participé au forum intitulé "Ateliers citoyen numérique" organisé par la CAF. L'inclusion numérique abordée sous le prisme de la santé est une thématique fortement portée par les élus.

Un point d'information a été animé par la conseillère numérique et les médiateurs numériques de la ville du Gosier, équipés d'ordinateurs portables.

Plus d'une dizaine de visiteurs ont été accompagnés dans leur démarche au quotidien.



Il s'agissait de les conduire sur les sites dédiés aux démarches administratives courantes liées à la santé et à d'autres thématiques tels que (CGSS, impôts, demandes de poubelles ou signalements relatifs au ramassage des déchets sur le site de la CARL).

7. CRÉATION D'UN RÉSEAU LOCAL POUR L'INSERTION

Une 1ère rencontre partenariale s'est tenue suite à la signature des conventions afin de fédérer les acteurs et coordonner les actions prévues sur le territoire.

Les partenaires ont été invités ainsi que les communes membres :

- Guadeloupe Formation
- La mission Locale
- Le Pôle Emploi
- Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire des îles de Guadeloupe (CRESS)
- Association Nos Quartier ont du talent (NQT)
- L'Agence de l'Outre Mer pour la Mobilité (LADOM)
- Ville de Saint François
- Ville de Sainte-Anne
- Ville du Gosier

8 - LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE) : UN OUTIL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Dans le cadre de sa stratégie pour l'emploi et l'insertion, la CARL a lancé un séminaire sur le PLIE, outil au service du développement territorial.

L'objet principal du PLIE est de proposer un accompagnement individualisé au demandeur d'emploi qui est assuré par un référent de parcours dont la mission est d'établir avec lui, un diagnostic des compétences, des difficultés et des attentes et de co-construire avec lui son parcours d'insertion.

Objectif : Partager la réflexion autour du déploiement de cet outil d'inclusion sociale avec l'ambition de coordonner les politiques d'emploi et d'insertion avec les stratégies de développement économique en faveur des publics les plus fragiles du territoire.

Plus de 40 acteurs présents (Conseil Régional, Conseil Départemental, Pôle Emploi, Mission Locale, Cress IG, GEIQ, Guadeloupe formation, NQT, LADOM, Karuk assistance, Les amis de la résidence des Acacias...).

9. SEMAINE DE LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI

Dans le cadre du réseau d'initiative locale pour l'emploi, la CARL a souhaité renforcer sa dynamique de travail partenarial, en coopérant avec L'Agence de l'Outre-Mer Pour la Mobilité (LADOM). La Semaine de la Mobilité professionnelle et de L'Emploi a été l'occasion de présenter les différents dispositifs d'accompagnement des administrés et de découvrir l'offre de service de LADOM et des autres acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi.

Objectifs :

- Promouvoir les offres de services de chaque acteur
- Accompagner à un premier niveau d'informations et de conseils chaque administré dans leur projet de mobilité et d'insertion.
- Répondre aux besoins pratiques des administrés qui s'engagent vers une mobilité.
- Informer sur les offres de formation avec une opportunité d'embauche

9 partenaires ayant participé (Conseil Régional, Conseil Départemental, Pôle Emploi, Mission Locale, NQT, LADOM, RSMA, APEC, Association "Jeunesse outremer", Association "APSA CARE").

10 - NQT : CLUB DES JEUNES DIPLÔMÉS

La CARL souhaite encourager l'égalité des chances dans l'accès à l'emploi. Elle mène donc des actions pour accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle. A ce titre, elle souhaite mettre en œuvre des actions ayant pour finalité l'accession au premier emploi des jeunes diplômés.

Afin de participer concrètement au développement de l'emploi sur l'ensemble de son territoire, la CARL et NQT « Nos quartiers ont des talents » ont décidé de conjuguer leurs efforts en organisant un Club Jeunes Diplômés, avec un premier rendez-vous, le mercredi 12 octobre 2022 de 14 à 16h au sein de la Salle Léopold Hélène de la Mairie du Gosier.

Cet événement était destiné aux jeunes de 18 à 30 ans, titulaires d'un diplôme supérieur ou égal au bac +3.



Objectifs :

- Réunir tous les jeunes hauts diplômés habitant le territoire et créer un réseau des anciens
- Donner l'opportunité aux jeunes de rencontrer les professionnels présents

Chiffres clés NQT :

En 2022, 36 jeunes accompagnés: -12 jeunes suivis par 5 mentors de la CARL engagés
-16 jeunes sont actuellement suivis 8 du Gosier , 5 de Sainte-Anne , 1 de Saint-François

11 - MISSION LOCALE : INAUGURATION D'UN ESPACE COWORKING

Dans le cadre du partenariat avec la Mission Locale, dont l'objectif est de lutter efficacement contre les phénomènes d'exclusion, le chômage et de faciliter l'accès des jeunes de 16 à 25 ans, un Espace CoWorking a été aménagé.

L'objectif de l'espace COWORKING est de développer l'accès à l'autonomie des jeunes en développant leurs compétences numériques tout en palliant l'absence d'équipement personnel.

L'espace a été inauguré le vendredi 18 novembre 2022 à 11h au sein de l'antenne de la mission locale située à Sainte-Anne.

Cet espace sera propice à la créativité et aux échanges entre jeunes. Ils bénéficieront d'une programmation spécifique d'ateliers et d'évènements animés par les salariés et partenaires de la Mission Locale.



12 - LA CARAVANE BLEUE

A l'occasion de la Semaine des retraités et personnes âgées dite « Semaine Bleue », Rendez-vous national qui se déroule, pour cette année, du 03 au 09 Octobre 2022, la Communauté d'agglomération La Riviera du Levant a été invitée à prendre part à une initiative portée par le Conseil Départemental et coordonnée par la société TRADE.

La semaine bleue constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées. Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations. La thématique retenue cette année « *Changeons notre regard sur les aînés, Brisons les idées reçues* » sera le fil conducteur de toute la semaine.

La Caravane Bleue est une opération itinérante visant à mettre en lumière les initiatives réalisées auprès de nos aînés sur tout le territoire. Cette opération consiste en un parcours réalisé par un cortège de véhicules aux couleurs de l'événement et qui fera des haltes sur chacune des communes de la CARL continentale, à la fois sur les lieux des événements organisés par les associations et les CCAS, ainsi que directement aux domiciles de personnes âgées.

3. Le développement économique

> Présentation générale

Le service Animation et Promotion Économique et Touristique se rapporte à la création et au développement de dynamiques économiques sur le territoire, au travers d'initiatives permettant de faciliter les échanges et les synergies entre acteurs publics et privés. La qualité de l'animation économique sur le territoire réside dans la capacité des acteurs à savoir se coordonner et à entretenir un réseau pour mener des actions efficaces en termes de créations d'emplois ou de développement économique. Cela peut se concrétiser par le développement de réseaux de promotion et de développement du tissu économique local, qu'ils soient mis en œuvre par l'initiative privée ou publique. L'animation économique doit bénéficier à la fois aux acteurs économiques du territoire et aux collectivités. La convergence des intérêts de l'action publique et des acteurs privés est un objectif de l'animation économique territoriale.

Le Service Animation et Promotion Économique et Touristique de la Riviera du Levant a pour mission de :

- Valoriser le tissu économique intercommunal, dans le cadre du Schéma de développement économique
- Contribuer à la redynamisation économique des espaces urbains (centre-ville, autres quartiers) et ruraux.
- Proposer un programme d'actions pluriannuel visant à :
 - Favoriser les savoir-faire locaux et à valoriser les potentialités économiques des territoires du Levant, tous secteurs confondus, en tenant compte des réalités du terrain, des attentes des acteurs économiques ;
 - Valoriser l'ensemble des filières et des secteurs qui contribuent à la pérennité du tissu économique intercommunal ;
 - Faire connaître hors territoire guadeloupéen, les atouts économiques de la CARL;
 - Développer les coopérations et échanges d'expériences avec les autres EPCI et hors Guadeloupe, en matière d'animation et de promotion économique.

L'objectif opérationnel est :

- La définition d'orientations économiques stratégiques de proximité ;
- La valorisation des filières économiques : agriculture, pêche, aquaculture, artisanat, commerce, services, industrie (études, workshop, etc..) ;
- La redynamisation économique des quartiers urbains et notamment l'accompagnement des associations économiques (création et structuration de fédération d'acteurs économiques) ;
- L'animation, qualification et classification économique des Zones d'Activités Économiques (réalisation de cartographies des ZAE) ;
- La mise en œuvre des dispositifs de redynamisation économique et notamment des centres-villes et/ou centres-bourgs à travers les programmes « Petite ville de Demain » ;
- La valorisation et la promotion des savoir-faire locaux en participant ou mettant en place des foires, salons locaux et internationaux, assises et forums, etc ;
- L'organisation de manifestations, de réunions d'information et autres actions et d'évènements à vocation économique à l'échelle des territoires, en étroite collaboration avec les acteurs du terrain et les villes membres tout en assurant le suivi opérationnel et l'évaluation.

2- Nombre d'entreprises implantées sur le territoire de la CARL, répartition par secteurs d'activité (+chiffres comparatifs avec N-1)

	<i>Sainte-Anne</i>		<i>Gosier</i>		<i>Saint-François</i>		<i>Désirade</i>	
	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>
<i>Hébergements et hôtels</i>	141	143	204	213	237	244	17	18
<i>Restaurants</i>	59	61	96	103	97	97	7	7
<i>Restauration</i>	103	115	149	167	95	105	10	10
<i>Immobilier</i>	65	70	697	751	111	117	3	3
<i>location</i>	73	75	78	90	82	84	11	11
<i>Pêche</i>	23	24	24	25	66	69	102	103
<i>Agrotransformation</i>	13	15	20	25	32	38	1	2
TOTAL	1707	1822	3081	3284	2116	2246	222	229

> Actions

1. LES RENCONTRES DU NUMÉRIQUE

Manifestation organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie des îles de Guadeloupe (CCI IG), en partenariat avec la CARL. Rencontre économique au profit des entreprises du territoire de la CARL, sur la thématique suivante : Le numérique dans les entreprises.

Date : 24 mai 2022

Lieu : Salle Léopold Hélène, Gosier

Thématique : "Les opportunités et les menaces du Numérique pour votre entreprise"

Partenaire extérieur : la CCIG

Intervenants : GUADELOUPE TECH, ORANGE CARAIBES

Objectifs :

- Débattre sur les opportunités et les menaces du digital pour les entreprises.
- Inviter les participants à partager leurs expériences , à se prononcer sur leurs craintes ou leurs réussites face à cette révolution numérique.
- accompagner les entrepreneurs dans la démarche de numérisation, digitalisation de leur structure
- disposer d'indications pertinentes permettant à l'EPCI de construire une programmation reflétant et répondant aux problématiques , aux attentes des acteurs économiques

Public visé : Opérateurs économiques CARL

> Entreprises rencontrant des freins à l'intégration du digital dans leur organisation.

Principaux points abordés :

- L'intérêt de la mise en place du numérique dans les entreprises ;
- Les accompagnements et aides aux entreprises (les Chèques TIC) ;
- Les difficultés d'instruction des dossiers notamment chèques TIC ;
- Utilisation des réseaux sociaux au sein d'une entreprise.

Nombres de participants : 28 participants



2. EDUCTOUR DES ENTREPRISES

Manifestation organisée en collaboration avec l'Association pour le Droit à l'Initiative (ADIE).

3^{ème} édition l'ADIE et la CARL donnent la paroles aux acteurs économiques du territoire de la CARL

Les élus communautaires vont à la rencontre des entrepreneurs de la Riviera du Levant

Date : 05 octobre 2022

Objectifs :

- Permettre aux élus de rencontrer les entreprises du territoire, d'être confrontés à la réalité de ces dernières
- Permettre aux entrepreneurs de témoigner de leur aventure entrepreneuriale, des difficultés et des satisfactions rencontrées
- Percevoir l'intervention de l'ADIE sur le territoire



Partenaire : ADIE

Public visé : Les entrepreneurs ayant bénéficiés de l'aide de l'ADIE (restaurateur, un marin pêcheur, un agro transformateur etc).

6 entrepreneurs du territoire levantin :

- Saint-François : Plume Services et Sean Boutique
- Sainte-Anne : Pêcheur
- Gosier : Restaurant le Lagon bleu, Ti Po Péyi et Frip Diy And Broc

Point abordé : L'accompagnement de l'ADIE

3. PERMANENCES ÉCONOMIQUES DE LA CARL

Permanences en collaboration avec l'Association pour le Droit à l'initiative Economique (ADIE).

Date : 06 octobre 2022

Objectifs :

- Renforcer les liens avec les opérateurs économiques, et leur offrir des réponses adaptées à leurs besoins
- Entretiens individuels personnalisés
- Conseil en organisation et structuration de l'activité financement-

Public visé :

Les acteurs économiques de la CARL : public ADIE

Format : networking

Nombre de participants : 9 personnes

Activités représentées : agro transformation, formation pro, bien-être, prêt à porter, soins aux personnes âgées, gestion d'entreprise, pâtisserie, travaux publics.

4. ATELIER "STRATÉGIE DE COMMUNICATION DIGITALE"

Atelier en collaboration avec l'Association pour le Droit à l'initiative Economique (ADIE).

Objectifs :

- Appréhender les enjeux de la mise en place d'une stratégie de communication
- Connaître les outils pour communiquer sur Internet et les réseaux sociaux
- Identifier les opportunités que représente Internet pour mon projet

Public visé :

Les porteurs de projets et les entrepreneurs. Tout secteur d'activité implantés à la Désirade

Format : Entretien face à face

Nombre de participants : 3 personnes

5. VILLAGE DES CRÉATEURS DE LA RIVIERA

Village en collaboration avec la ville de Sainte-Anne, l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) et l'Office du Tourisme intercommunale (OTI).

Date : 05 décembre 2022

Lieu : Marché Laflo, Sainte-Anne

Objectifs :

- Promouvoir les savoir-faire locaux.
- Mise en situation des métiers et activités innovantes, à forte valeur ajoutée.
- Outre la vente, des démonstrations et mises en situation de métiers/activités pourraient être faites du fait de leur caractère novateur ou original.
- Mettre à l'honneur et valoriser les talents de notre territoire levantin tout en contribuant à son attractivité. Cet événement prestigieux hautement qualitatif ambitionne de mettre en valeur les acteurs économiques du territoire, les produits, services et savoirs-faire locaux.

Public cible : Artisans

Format : Marché

Nombre de participants : 31 exposants

Activités représentées : Agro transformation, artisanat d'art, cosmétique, culinaire, création de vêtement etc.

6 - PARTENARIATS

Bilan ADIE :

155 entrepreneurs financés sur le territoire de la CARL dont 94 entrepreneurs au Gosier, 38 à Sainte-Anne, 30 à Saint-François, 1 à la Désirade.

- 500 clients actifs
- 8 personnes financés grâce au microcrédit mobilité
- Montant total injecté dans l'économie local sur la CARL en 2022 : 985 460, 40€
- 5 actions menées en collaboration (+ actions récurrentes chaque mois)
- Montant de la convention : 30 000€

Événements :

- Permanences économiques de la CARL (Gosier)
- Eductour des entreprises (St-François, Ste-Anne et Gosier)
- Village des créateurs de la Riviera (Ste-Anne)
- Stratégie de communication digitale (Désirade)

4. L'aménagement de l'espace communautaire

> Présentation générale

La Direction des Infrastructures Communautaires est chargée de la mise en œuvre des programmes de travaux et du maintien en conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de la collectivité. Elle est également garante de la sécurité des occupants et des usagers de l'ensemble des risques.

> Actions

SERVICES MOYENS GÉNÉRAUX ET LOGISTIQUE

1 - Mise en place de formulaires pour la réservation des voitures, des salles de réunion et des billets de bateau

Objectifs : Fluidifier les process de réservation et de commande

2 - Mise en place d'une campagne de recensement des clés

Objectifs : Anticipation des futures arrivées

Améliorer le renouvellement du stock

3 - Mise en place de lettres de commande pour les consommables /la fourniture en eau

Objectifs : Amélioration de la réactivité en cas de besoin

4 - Formalisation des différents transferts et de mise à disposition de véhicules au profit des communes membres et des satellites

Objectifs : Favoriser la politique de soutien aux communes membres et aux satellites de la CARL

5 - Mise en place du marché relatif à la mise à disposition des cartes essences pour les véhicules de la flotte

Objectifs : Améliorer la gestion des coûts associés au carburant et aux services des véhicules / Sécuriser les procédures

6 - Initiation de l'inventaire des biens de la CARL

Objectifs : Respecter les exigences de la nouvelle nomenclature comptable à laquelle la CARL est soumise (M57) / Faire un état des lieux des biens évolutif

SERVICES INFRASTRUCTURES ET PATRIMOINE BÂTI

1 - Remise en état des locaux suite au vandalisme

Objectifs : Reprise des différents moyens d'accès / Mise en place un système d'alarme et de vidéoprotection

2 - Mise en place d'un portail automatique à la déchetterie de Saint-François

Objectifs : Sécurisation des accès au site

3 - Déclaration "Décret Tertiaire"

Objectifs : Respect de la réglementation applicable aux bâtiments tertiaires de plus de 1000 m²

4 - Mise en place de formulaire de demande d'interventions

Objectifs : Améliorer la gestion des coûts associés au carburant et aux services des véhicules / Sécuriser les procédures

5 - Réalisation de diagnostic bâtiment et amiante de l'OTI de Saint-François

Objectifs : Invalider la présence d'amiante dans le bâtiment

Identifier les travaux à mener dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment

Améliorer le cadre de travail des agents

6 - Initiation de la mise en conformité du siège

Objectifs : Réaliser le dossier pour le changement de destination du bâtiment annexe

Mettre en conformité réglementaire les accès et les moyens de lutte contre les risques

7 - Réalisation du marché d'entretien des piscines en eau de mer

Objectifs : Remettre les piscines en état de bon fonctionnement

5. L'équilibre social de l'habitat

> Présentation générale

La compétence « équilibre social de l'habitat » constitue une compétence obligatoire des communautés d'agglomérations tout comme l'aménagement de l'espace et la politique de la ville.

En matière « d'équilibre social de l'habitat », le code général des collectivités territoriales identifie quatre items pour les communautés d'agglomération :

- le programme local de l'habitat,
- la politique du logement,
- les aides financières au logement social
- les aides, actions et opérations en faveur des personnes défavorisées.

Le service habitat de la CARL a pour mission de mener à bien les actions portant sur les différents projets stratégiques de la compétence "équilibre social de l'habitat".

Le service s'articule autour de 4 missions prioritaires :

1 - Animation, pilotage et mise en œuvre de la politique locale de l'habitat

2. Conception et mise en œuvre des procédures et des outils de suivi administratifs de la politique de l'habitat

3. Suivi des partenariats « habitat »

4. Information et communication sur les dispositifs « habitat »

> Actions

1 - DIFFÉRENTES ACTIONS MENÉES

- Mois de l'habitat (mars 2022) en partenariat avec l'ADIL
- Organisation de webinaires sur différentes thématiques portant sur le logement (ex: amélioration de l'habitat, accession à la propriété et la maîtrise de l'énergie)
- Prise de contact avec les opérateurs de l'amélioration de l'habitat agréés par l'Etat (Soliha, SRT, Sogwac, SRT ...)
- Coordination avec les communes membres (CCAS, services urbanisme ...)

- Coordination avec le service développement social sur les projets à mener en transversalité, notamment sur le logement social
- Marché PLH-PIHI-COPRO

Après avoir structuré le service en 2021, l'objectif de l'année 2022 était de démarrer les projets prioritaires, à savoir l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'accompagnement à la mise en place du programme local de l'habitat et de ses volets habitat indigne et copropriétés dégradées.

Après la relance du sourcing, le marché a été relancé.

Les bureaux d'études ont été sélectionnés:

Lot 1: PLH : Sémaphores avec le co-traitant Planès

Lot 2 et 3 : ESPACITÉ avec le co-traitant Géomatik Karaib

Les partenariats ont été lancés pour mettre en place des permanences habitat pour les administrés de la CARL.

- Réunion de travail avec l'ADIL et le service juridique sur la convention de subventionnement/ présentation du rapport de délibération en Conseil Communautaire
- Relance du sourcing avec le service achat
- Rédaction de l'analyse des offres et complétude des grilles de critères
- Présentation de l'analyse des offres (12 mai 2022)
- Réunion de coordination avec les bureau d'études sélectionnés
- Présentation en commission mixte (juillet 2022)
- Formation de prise en main du SIG avec les référents des communes membres
- Organisation d'entretiens avec les maires, les administratifs des communes membres et les bureaux d'études
- Organisation d'entretiens avec les acteurs de l'habitat (DEAL, EPF etc..)
- Organisation d'une réunion avec les bailleurs sociaux (SIG, SEMSAMAR, SIKOA, SEMAG)
- Suivi des conventions de subventionnement de l'Etat et de l'ANAH
- Participation au séminaire sur la territorialisation des politiques de l'habitat (15 septembre 2022)

COÛT DES ACTIONS

Marché global PLH- PILHI-COPRO: 225 000€ HT

- 100 000 € : PLH

- 75 000 € : PILHI

- 50 000€ : étude sur les copropriétés dégradées

Partenariat avec l'ADIL 21 743 € HT

Mission d'information et de conseil dans le domaine du logement auprès des habitants de la CARL (n°LDC-SECONS7-2020-01-JT)

OBJECTIFS

Pilotage, animation et évaluation de la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat et du logement de l'EPCI. Déclinaison des orientations politiques en programmes d'actions en faveur de l'habitat et du logement, en mode projet en déployant les 4 missions prioritaires du service.

PARTENARIATS

Communes membres, Déal, l'ANAH, l'ADIL, bailleurs sociaux, opérateurs de l'amélioration de l'habitat, le Département, la Région Guadeloupe.

PERSPECTIVES

L'année 2023 sera consacrée à poursuivre l'avancée des différentes phases des politiques publiques de l'habitat et du logement de l'EPCI.

Concernant le volet politique social de l'habitat, un marché sur la mise en oeuvre de la conférence intercommunale du logement (CIL) et l'élaboration des documents cadre d'orientations de la convention intercommunale d'attribution (CIA) et du plan partenarial de gestion de la demande en logement social et d'information des demandeurs (PPGDID) sera lancé en 2023.

Les partenariats avec les acteurs de l'habitat seront renforcés (opérateurs amélioration de l'habitat, CAUE, EPF, CCAS etc...)

L'objectif prioritaire est de mener à terme tous les projets réglementairement obligatoires pour la CARL (adoption du Programme Local de l'Habitat, installation de la Conférence intercommunale du Logement, mise en place de la cotation dans le cadre du logement social...).



6. La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

> Présentation générale

La compétence de Gestion des Milieux aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) est, depuis le 1er janvier 2018, une compétence obligatoire dévolue aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et leurs groupements.

> Actions

1. ENTRETIEN DES RAVINES (GOSIER, SAINTE-ANNE, SAINT-FRANÇOIS)

L'entretien des ravines de la CARL se limite à retirer les embâcles afin de fluidifier l'écoulement des eaux. Le principe retenu est d'enlever aussi les branches qui sont sur le point de tomber dans les ravines et de ne pas enlever de sédiments, ou de les déporter sur les rives des ravines.

La planification des travaux s'appuie sur trois éléments : la Plan d'Action pour le Prévention des Inondations sur la zone des Grands-Fonds, les conséquences des dernières grosses pluies - 29 Avril 2022 et Fiona- , et enfin sur une concertation avec les techniciens de chaque commune sur des points qui ne seraient pas connus (as de Saint-François, et de la Désirade).

Limites avec la compétence GEPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines) :

- La compétence GEPU est transférée au SMGEAG (Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe) depuis le 1er Septembre 2021.
- En zone urbaine, la présence d'eaux de ruissellements issues de bassins versant créant des inondations peut faire l'objet d'un traitement de la part du GEMAPIEN.
- Deux cas sont actuellement traités en concertation avec le SMGEAG.
- A noter que les eaux de voiries causant des inondations ne sont pas de la compétence du SMGEAG, ni de la CARL mais bien par le gestionnaire de voirie lui-même (Routes de Guadeloupe, la commune, ...).

Gosier :

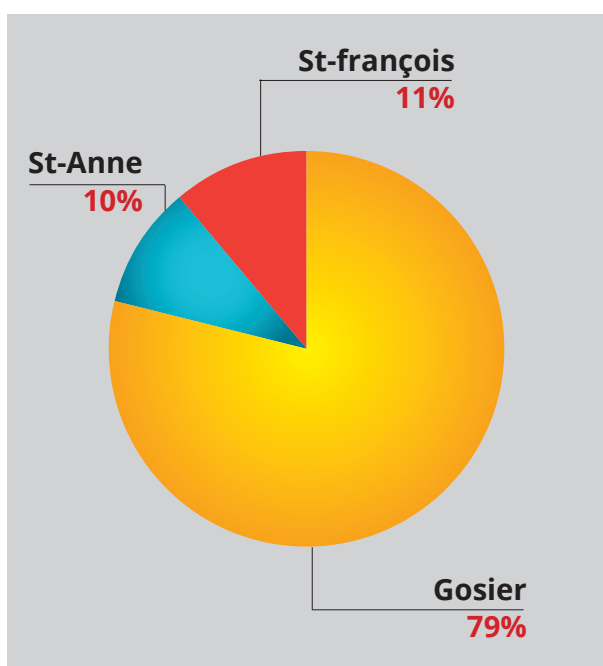
- Canal de Grand-Baie (coté embouchure)
- Riviera (en face de CSA)
- Mathurin (hydrocurage)
- Belle Plaine (Pont et autour du stade)
- Canal de Saint-Félix
- Canal de Labrousse côté CC Leclerc
- Canal Aquarium
- Canal de Grand Bois
- Canal de Cocoyer
- Canal de Labouaye

Sainte-Anne :

- Canal de Montmain (transformateur au passage souterrain)
- Canal de Dupré

Saint-François :

- Canal des Raisins Clairs



	<i>Montant HT</i>
<i>Gosier</i>	<i>232 760</i>
<i>Sainte-Anne</i>	<i>30 210</i>
<i>Saint-François</i>	<i>31 380</i>
<i>Urgence</i>	<i>-</i>
<i>Total</i>	<i>294 350</i>

2 - REPÈRE DES CRUES

Dans le cadre du PAPI des Grands-Fonds, une des actions sur l'amélioration de la connaissance est la conception et la pose de repères de crue sur son territoire et plus précisément dans lieux où cette mémoire du risque est primordiale.

La première étape de localisation des emplacements potentiels pour la pose de repères de crues a été réalisée pour 8 sites dans le cadre du Schéma de Prévention des Risques d'Inondations.

Le but est de se baser sur ces 8 sites afin d'élargir les possibilités de pose de repères de crue, sensibiliser la population, et leur permettre d'anticiper mais également de stocker un certain nombre d'informations qui seront utiles.

3 - ETUDE DE VULNÉRABILITÉ DES HABITATIONS SOUMISES À DES ALÉAS

Dans le cadre du PAPI des Grands -Fonds certains secteurs inondables sont occupés par des habitations.

Sachant que les ouvrages ne vont pas être construits à court terme, il s'agit d'informer la population sur leur niveau de vulnérabilité et de leur proposer une liste de travaux afin de réduire leur vulnérabilité sur le risque.

4 - PROTECTION, MISE EN GESTION ET RESTAURATION DES MARES

Les mares sont des infrastructures naturelles qui fonctionnent en réseau et participent à la régulation et au filtrage des eaux. Elles abritent une riche biodiversité, regroupant des familles .

Les mares ne cessent de régresser, victimes de l'urbanisation continue qui cause des remblaiements, des assèchements ou des pollutions. Elles sont également envahies par des espèces exotiques animales qui contribuent à accélérer leur dégradation.

Contribuer à leur protection et à leur restauration, tel que mentionné dans le code de l'environnement, article L.211-7, alinéas 8° (compétence GEMAPI), répond directement aux défis sociétaux auxquels font face les Solutions fondées sur la Nature (SFN) : en effet, les SFN sont définies comme "les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité".

La protection, mise en gestion et restauration des mares permettent donc de :

- Lutter contre les inondations et les sécheresses, phénomènes très fréquents en milieu tropical (effet "éponge")
- Préserver la réserve en eau pour la consommation humaine et pour les besoins des activités agricoles et industrielles
- Atténuer la chaleur en offrant une zone d'ombrage proche des habitations
- Améliorer l'interaction communautaire et le bien-être social
- Protéger la biodiversité

Convention entre la CARL et le PRZHT (Pôle-relais zones humides tropicales) :

> Objectif commun pour la préservation et la restauration des milieux humides dans le cadre de la GEMAPI

5. DIAGNOSTIC DES ZONES HUMIDES ET MARES

- Cartographier les mares du territoire dans un 1er temps puis les zones humides dans un second
- Prioriser ces mares et les travaux à réaliser en fonction de leur état et/ou de leur importance vis à vis des inondations ;
- Fournir à la CARL le guide technique sur la restauration des mares en contexte antillais et former les agents à sa prise en main ;
- Accompagner les acteurs locaux dans la restauration/réhabilitation/renaturation de leurs mares.

6. EAU POTABLE

7. EAUX USÉES

Compétence gérée par le SIAEAG jusqu'au 1er Septembre 2021 avec une période transitoire d'un an pour effectuer le transfert des actifs et droits associés au SMGEAG.

8. GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Compétence transférée au 1er Septembre 2021 au SMGEAG.

- Pas d'état des lieux de patrimoine disponible en commune.
- Pas de personnel, ni de dépenses remontées sur cette compétence.

Le lancement du schéma directeur des eaux pluviales lancé à l'échelle de la Guadeloupe permettra de définir ce patrimoine et affinera les limites entre GEPU et GEMAPI

9. DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE LES INCENDIES

La notion de « Défense Extérieure Contre l'Incendie- D.E.C.I. » désigne les moyens hydrauliques d'extinction mobilisables pour maîtriser et éteindre l'incendie tout en évitant la propagation aux constructions avoisinantes.

- Demande d'ajout de la compétence DECI
- Sensibilisation des communes au transfert de la compétence et à la recherche des éléments afin de la CLECT.
- Organisation de rencontres avec le SMGEAG et les communes membres.
- Etude sur le transfert de la police administrative de la DECI.

10. RELATION AVEC LES USAGERS

Chacune de ces compétences appelle des réponses par les administrés associées à des enquêtes terrain. Il s'agit de fixer des RDV avec les personnes concernées dans un premier temps, puis d'interpeller le gestionnaire de la compétence, et le cas échéant, tous les acteurs susceptibles de prendre part à la résolution des problèmes. Ensuite, il faut faire un suivi de ces demandes car, souvent les gestionnaires des compétences ne prennent pas en charge immédiatement les problématiques, et les administrés reviennent vers la CARL, seule administration à leur apporter une réponse orale et parfois écrite.

De plus, ces demandes arrivent de manière impromptue, aucune prévision n'est pas possible pour anticiper la charge de travail.

Enfin, il est à prévoir une formation pour les agents d'accueil de la CARL et des communes membres afin de réduire les sollicitations des administrés à l'EPCI.



7. La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

Présentation générale

Le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), comme son prédécesseur le PCET, est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie.

Outre le fait, qu'il impose également de traiter le volet spécifique de la qualité de l'air (Rajout du « A » dans le signe), sa particularité est sa généralisation obligatoire à l'ensemble des intercommunalités de plus de 20.000 habitants à l'horizon du 1er janvier 2019, et dès 2017 pour les intercommunalités de plus de 50.000 habitants.

Cette démarche comporte quatre étapes avec un suivi des actions dans la durée.

Ce plan débute en 2023. Face à l'attractivité grandissante du territoire, sa croissance démographique et son fort attrait touristique. Il s'agit de développer de manière harmonieuse et respectueuse des richesses du patrimoine naturelles et culturelles du territoire.

Au-delà de l'aspect obligatoire, le PCAET est une véritable feuille de route guidant une stratégie climat-air-énergie cohérente qui est synonyme de développement économique, d'attractivité et de qualité de vie.

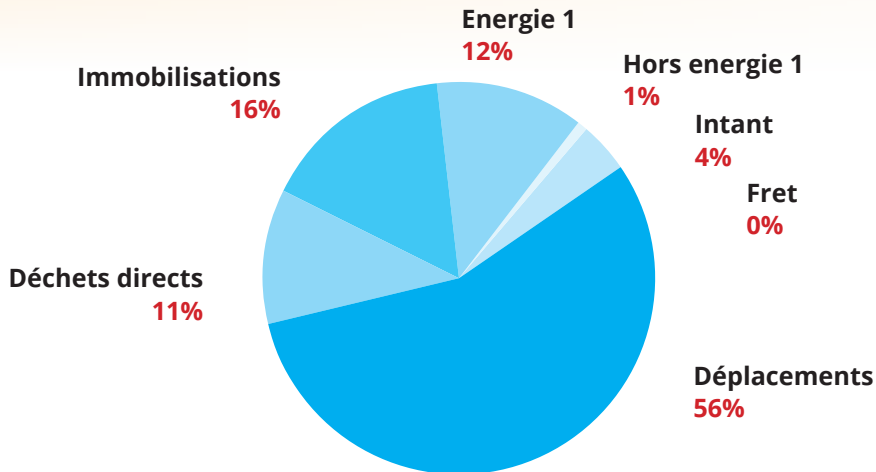
> Actions

1 - LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Il vise à comprendre et analyser les enjeux territoriaux, en apportant une connaissance sur :

- les consommations par type d'énergie,
- les productions d'énergies renouvelables,
- les émissions de gaz à effet de serre et la séquestration carbone,
- les émissions atmosphériques par secteur et l'impact sur la qualité de l'air, la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique.

BIILAN CARBONE : EMISSIONS DE GES PAR CATÉGORIE, EN %



Bilan Carbone Patnmoine & Compétence5 de la Communauté d'agglomération de 13 Riviera du levant, en % {Source: CARL, caln1ls HJC-CARAIBES}

Les quatre postes les plus importants sont :

- Le poste Déplacements qui comptabilise 453 teqCO₂ soit 56 % des émissions du territoire ;
- Le poste Immobilisations avec 133 teqCO₂ soit 16% des émissions du territoire ;
- Le poste Energie qui comptabilise 97 teqCO₂ soit 12% des émissions du territoire ;
- Le poste Déchets directs avec 86 teqCO₂ soit 11% des émissions du territoire.

Ces quatre postes représentent à eux-seuls 95% des émissions du territoire de la CARL.

Les 9 orientations stratégiques du Plan Climat Air Energie Territorial de la CARL

Elles traduisent l'ambition du territoire notamment en termes de réduction des gaz à effet de serre, de réduction des consommations d'énergie et de production d'énergies renouvelables aux horizons 2020, 2030 et 2050.

1. Engager et coordonner la politique énergétique et d'adaptation au changement climatique de la CARL et de son territoire	2. éco-exemplarité en matière de réduction de l'impact Climat-air-Energie	3. Développer le tourisme durable, écotourisme, tourisme vert
4. Optimisation du déplacement de personnes sur le territoire	5. Optimisation des consommations des ménages et accompagnements à la transition énergétique	6. Déploiement des énergies renouvelables pour atteindre l'autonomie énergétique
7. Transition énergétique et adaptation au changement climatique des secteurs agricoles et alimentaires	8. Adapter le territoire au changement climatique	9. La Désirade, laboratoire de la transition énergétique, de l'adaptation au changement climatique et du développement durable

Ces orientations, approuvées par l'équipe projet PCAET de la CARL, ont été présentées à l'autorité environnementale (MRAe) le 9 janvier 2020 qui a produit un mémoire en réponse qui sera mis à la disposition du public. A cette même occasion, il a été présenté l'état initial de l'environnement de l'évaluation environnementale stratégique (EES) du PCAET réalisée par le bureau d'étude Green Affair.

LE PLAN D' ACTIONS 2022-2028

Il se structure autour de deux axes stratégiques qui se développent dans dix objectifs opérationnels.

Ces dix orientations sont traduites de façon opérationnelle en dix-huit actions, qui ont pour vocation à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la qualité de l'air et à diminuer la vulnérabilité au changement climatique.

1 - PATRIMOINE ET COMPÉTENCES

Il comprend 5 fiches actions, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la qualité de l'air et à diminuer la vulnérabilité au changement climatique de la Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant en tant qu'entité.

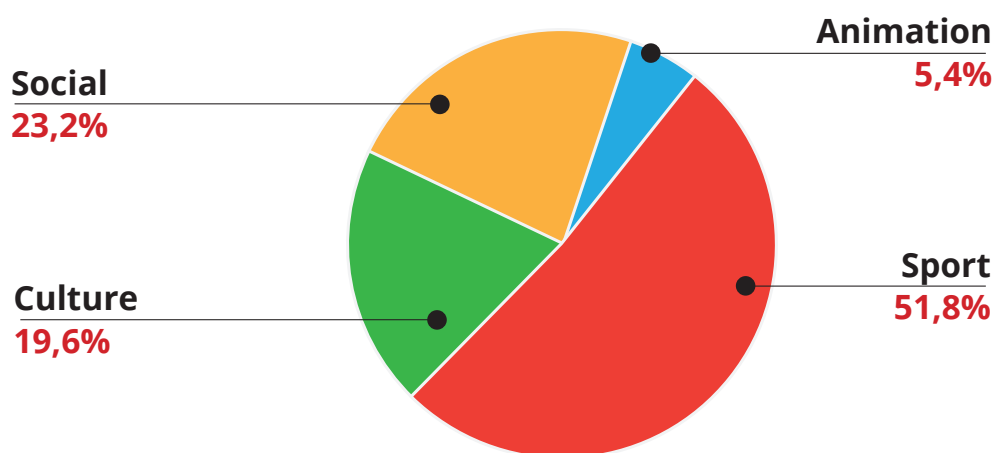
2 - TERRITOIRE

Il comprend 13 fiches actions, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la qualité de l'air et à diminuer la vulnérabilité au changement climatique du territoire de la Riviera du Levant en tant que bassin de vie.



8. Le sport, la culture et les loisirs

Présentation générale



Actions

1 - COMMÉMORATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Dates : 26 au 27 mai 2022

Des actions de commémoration ont été menées telles qu'une conférence-débat à la salle Léopold Hélène, un atelier de recherches généalogiques avec l'association mémorielle CM98, concert sur le parking de l'Anse Tabarin avec un plateau d'artistes de renommée, feux d'artifices.

Objectifs : Commémorer la mémoire des ancêtres, permettre une transmission, partager une création musicale originale mélangeant la sonorité du Gwo Ka et le Jazz.



2 - JOURNÉE DU GWO KA

Dates : 05 juin 2022

Action en hommage au maître-ka Marcel Lollia, un koud'tanbou s'est tenu dans le parc du Calvaire. Cette manifestation correspond à une volonté de la Commission Culture, Sport et Loisirs de pérenniser cette commémoration.

Objectifs : Commémorer la mémoire du musicien et assurer une transmission aux plus jeunes générations des travaux inhérents à la musique du Gwoka.



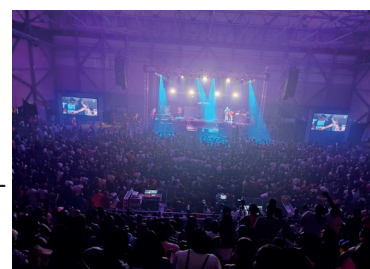
3 - FÊTE DE LA MUSIQUE 2022

Dates : 21 juin 2022

A cette date, la fête de la musique est célébrée dans une centaine de pays. La CARL a donc participé à l'événement en proposant une programmation musicale sur les 4 communes du territoire, en simultanée, avec notamment :

- un concert de Tanya SAINT-VAL à Douville Sainte-Anne ;
- un concert de Frédéric CARACAS avec d'autres artistes locaux de renom à la Rotonde de Saint-François ;
- un concert Groove Karaïbe à la plage à Fifi de la Désirade ;
- un concert de VJ BEN avec de nombreux artistes de la jeune génération, au Palais des Sports et de la Culture (PDSC) du Gosier.

Objectifs : La CARL fait de l'accès à la culture pour les habitants du territoire, l'une de ses priorités et a permis aux résidents et visiteurs de participer à des événements musicaux inédits.



4 - GRAND PRIX BORIS CARÈNE - 2E ÉDITION

Dates : 06 juin 2022

Remise des prix pour les gagnants du Grand Prix Boris Carène pour l'étape d'arrivée au Gosier

Objectifs : Valoriser la discipline sportive et les acteurs œuvrant pour la pérennisation et transmission de la pratique.

5 - 71^{ÈME} ÉDITION DU TOUR INTERNATIONAL CYCLISTE DE LA GUADELOUPE

Dates : du 05 août au 14 août 2022

Le tour cycliste international de la Guadeloupe est une compétition de cyclisme sur route par étapes disputée en Guadeloupe.

Cette année le prologue s'est déroulé pour la première fois à la Désirade. L'ensemble des coureurs ont pu participer à cette première édition du prologue sur l'île de la Désirade le 05 août 2022 ainsi qu'au départ de la dernière étape au stade du Gosier le 14 août 2022.

Objectifs : Valoriser la discipline sportive et les acteurs œuvrant pour la pérennisation et transmission de la pratique.



6 - ROUTE DU RHUM 2022 - DESTINATION GUADELOUPE

Dates : Départ de Saint-Malo : 06 Novembre 2022

Arrivée à la Marina : 04 Décembre 2022

La mythique course transatlantique en solitaire profite d'un engouement international. C'est dans cette dynamique que la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant a proposé un panel d'animations sur l'ensemble du territoire.

Objectifs : Assurer l'attractivité du territoire pendant un temps fort de l'année et ainsi favoriser des retombées économiques positives pour les opérateurs économiques du territoire, permettre l'accès au grand public à des activités autour du nautisme, de la culture (résidents, visiteurs, scolaires...), sensibiliser aux enjeux liés aux activités maritimes et à la préservation des milieux marins et des littoraux.



7 - COMPÉTITION DE VOILE TRADITIONNELLE "TRADITOUR" 2022

Dates : du 13 au 17 juillet 2022

Course emblématique en cinq étapes avec au départ 26 canots

Objectifs : Valoriser le patrimoine guadeloupéen à travers une discipline sportive



8 - LA LÉGENDE DU ROI LION

Dates : 25 - 26 mai 2022

Spectacle à l'attention des scolaires au Palais des Sports.

Objectifs : Animations extrascolaires afin de promouvoir l'éveil des enfants à travers un spectacle vivant.



9 - VAKANS EN RIVIERA 2022

Dates : du 10 au 20 juillet 2022

Actions d'animations à destination du jeune public dans le cadre des vacances scolaires. Un ensemble d'activités ont été proposées sur l'ensemble du territoire (culturelles, sportives et de loisirs).

Objectifs : Permettre aux jeunes de découvrir de nouvelles activités, pratiquer une activité physique, animer différentes sections des communes-membres.





10 - CÉRÉMONIE DES LAURÉATS DE LA CARL 2022

Dates : du 15 juillet 2022

Organisation d'une cérémonie afin de récompenser les lauréats 2022 pour l'obtention de leur diplôme du brevet au doctorat.

Objectifs : Valoriser la réussite des lauréats résidents sur le territoire Levantin



11 - ELECTION MISS GUADELOUPE 2022

Dates : du 27 juillet 2022

Objectifs : Organisation de l'élection de l'ambassadrice de beauté qui représentera la Guadeloupe lors de l'élection Miss France. La cérémonie s'est déroulée au Palais des Sports du Gosier.



12 - ILLUMINATIONS DE NOËL 2022

Dates : Décembre 2022

Objectifs : Assurer l'attractivité du territoire pendant les fêtes de fin d'année et des retombées économiques positives pour les opérateurs économiques notamment pour le secteur touristique pour lequel il s'agira de la haute saison.



Manifestations	Dates
La légende du Roi Lion	25 - 26 mai 2022
Commémoration de l'abolition de l'esclavage	27 mai 2022
Fête du gwoka	05 juin 2022
Grand Prix Boris Carène - 2ème édition	06 juin 2022
Fête de la musique sur les communes du Gosier, Saint-François, Sainte-Anne, Désirade	21 juin 2022
Vakans en Riviera sur l'ensemble du territoire	11 au 20 juillet 2022
Remise des prix des bacheliers de la CARL	15 juillet 2022
Election de Miss guadeloupe 2022	27 juillet 2022
Course de Voile traditionnelle "Traditour"	12 au 14 juillet 2022
71ème Tour International Cycliste des îles de Guadeloupe	14 août 2022
Route du Rhum 2022 - Destination Guadeloupe	06 novembre au 04 décembre 2022
Illuminations de Noël 2022	1er au 31 décembre 2022

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

ID : 971-200041507-20231128-2023CC6SPPI_89-DE



LE BILAN FINANCIER

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS CLÉS

- Pas de vote du budget 2022 jusqu'en octobre 2022
- Pas de budget d'investissement jusqu'en octobre 2022
- Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes pour le BP 2022
- Vote du Règlement Budgétaire et Financier (en juin 2022)
- Lancement de la mission certification des comptes
- Lancement de la mission contrôle de gestion

CHIFFRES EN 2022

- 21 demandes de financement
- 1 807 073.41 euros de subventions notifiés
- 1 075 559.00 euros de subventions versées



Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le



ID : 971-200041507-20231128-2023CC6SPPI_89-DE



LA RIVIERA DU LEVANT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIRADE

